

Quel tourisme dans la France de demain ? Du voyage rêvé au tourisme de masse

06/10/2018 FIG

Thomas DAUM & Eudes GIRARD, Professeurs agrégés de géographie, auteurs de l'ouvrage [Du voyage rêvé au tourisme de masse](#), CNRS éditions, 2018, 288 pages, 22€

Il s'agit d'une réflexion qui s'inscrit dans de la géographie prospective qui se fonde sur les tendances actuelles et ce qui dessine la France de demain. On peut entendre cette géographie prospective de manière quantitative mais aussi de manière qualitative (quel type de tourisme ? Sur quels espaces ?).

Cette géographie peut aussi s'entendre à **court terme** (François Hollande et son objectif des **100 millions de touristes à l'horizon 2020** repris par Emmanuel Macron) mais aussi à **moyen terme** (les enjeux d'**aménagement** du territoire français) et également à plus **long terme (horizon 2040-2050)**, ce qui recoupe d'autres enjeux comme celui du **réchauffement climatique** (les stations balnéaires comme Lacanau se sont posées la question de reculer leur site). Cette question ouvre une réflexion importante sur l'avenir du tourisme.



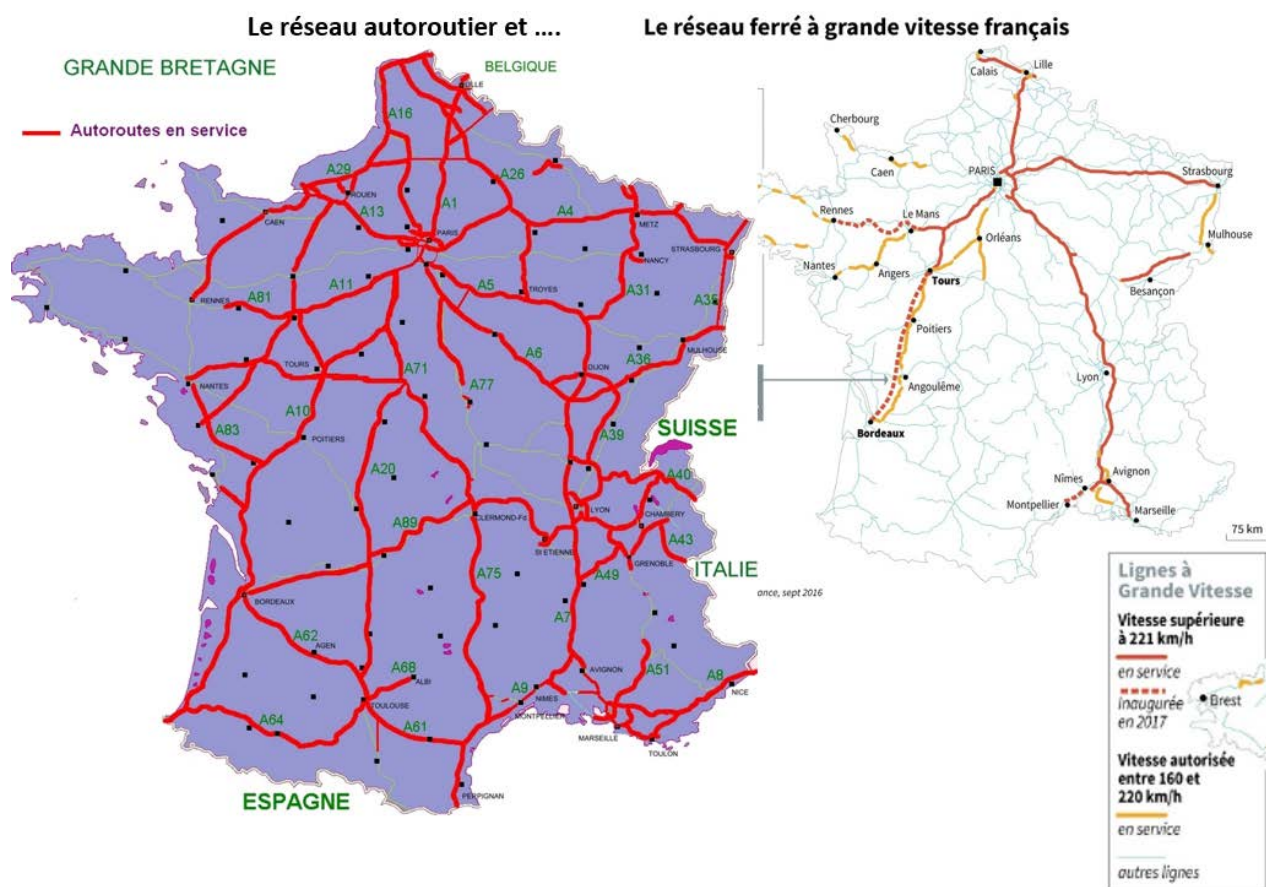
[Les entretiens internationaux du Tourisme du Futur](#). Entretiens sur les avènements du tourisme au Château de Vixouze dans le Cantal.

Plan de l'intervention

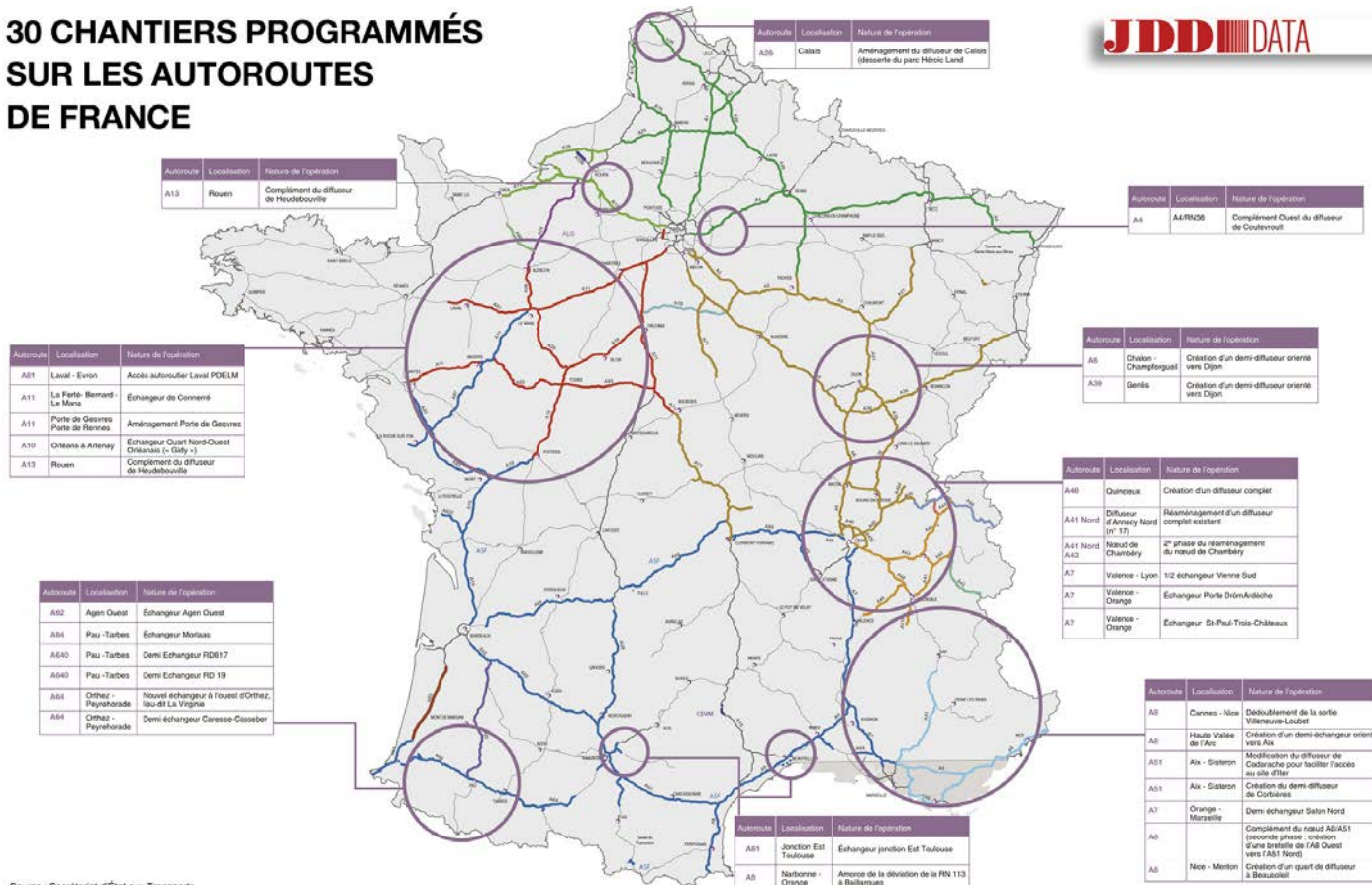
- I/ Des certitudes : une mise en tourisme de l'espace français poursuivie et encouragée par les pouvoirs publics
- II/ Des probabilités : un discours touristique de plus en plus construit pour une offre élargie
- III/ Un risque : que la contrainte économique à court terme l'emporte sur l'objectif idéal d'un tourisme durable

I. Des certitudes : une mise en tourisme de l'espace français poursuivie et encouragée par les pouvoirs publics

A. Des tendances structurelles maintenues



30 CHANTIERS PROGRAMMÉS SUR LES AUTOROUTES DE FRANCE



Source : Secrétariat d'État aux Transports

Parmi ces tendances ancrées, celle de la **canalisation par les transports** ne peut que se renforcer. L'évolution est forte depuis les années 1980 ; on est passé de 5 000 à 10 000 km d'autoroutes. Les LGV dessinent un nouvel espace-temps ; le développement aéroportuaire a concerné Paris comme la province. Cela a un impact, avec le mouvement des *city-breakers* ; ils partent 48 h à Bordeaux, Strasbourg et dans les grandes villes du territoire français.

2^e tendance - Tendance à la **labélisation** → tout doit être labélisé. Les plus connus → les plus beaux villages français (1982 label fondé à Salers), ville d'arts et d'histoire (1985), les petites cités de caractère. Labélisation qui prend de plus en plus une certification environnementale : écocertification. Cette labélisation aboutit à une canalisation des flux, de manière immatérielle, dans l'imaginaire. Cela pose des problèmes de saturation, de déséquilibres (car sorte de mimétisme qui se met en place). Cahier des charges difficiles parfois dans les critères. Ces deux tendances qui existent structurent le tourisme de demain. La multiplication des labels et de sites affaiblira dans le temps la valeur de ce label (perte de confiance dans cette labellisation). Certains sites provoquent de la déception chez les touristes.

3^e tendance : le **marketing touristique** (publicité, accueil de films, documentaires) → tendance à s'appuyer sur des stéréotypes = multiplication des références (Martigues présentée comme la Venise Provençale, Troyes comme la Venise verte de l'Aube). Pour attirer des touristes ont tenté de créer des assimilations, des stéréotypes pour essayer d'attirer les touristes. Marketing de plus en plus mondialisé. Ex la ville de Loches pour essayer de vendre un site inscrit dans un site français avec un slogan anglais (« I loches you »). Et demain, utilisation de la langue chinoise ?

4^e tendance : **recul du tourisme social** pour les enfants en particulier, et longtemps incarné par la colonie de vacances (souvent dans les banlieues populaires, promue par les grandes entreprises et les collectivités locales). Quand elles subsistent, ces colonies concentrent une certaine homogénéisation sociale, vers le bas. Les plus classes moyennes et aisées fuient, inscrivant leurs enfants dans des formes de tourisme collectif plus prisées, plus chères.

B. Une volonté politique qui se poursuivra

Depuis 1988-89, France 1^{er} pays touristique. Hollande a relancé cette communication à l'été 2013 : la grande cause nationale consiste à maintenir cette première place et à rattraper en termes de recettes l'Espagne qui est devant nous à ce niveau-là. Mais c'est un simple secrétariat au tourisme qui a été rattaché en 2014 aux Ministère des Affaires étrangères. Janvier 2018 : réaffirmation de ces objectifs par un Conseil Interministériel. Atout France, fusion de deux organismes, cherche à mettre en place une promotion du tourisme français qui mise énormément sur l'image (films, Internet, Instagram ; par exemple utilisation d'un château du sud de la Sarthe avec un cadre un peu idyllique pour une série sud-coréenne très connue dans ce pays).

500 millions de personnes dans le monde voient des images du patrimoine français selon Atout France. un site qui est très beau suscite ou va susciter l'envie d'y venir pour un touriste étranger grâce à l'imprégnation par l'image. La Banque Publique d'Investissement créée sous Hollande a décidé de doubler ses investissements publics en direction du tourisme. À court, jusqu'en 2028, la part de la France va clairement augmenter. Beaucoup d'infrastructures touristiques ont besoin d'un rafraîchissement et dans ce cadre pourront en bénéficier. La modernisation de ce qui date des Trente Glorieuses doit se faire.

A l'échelle locale, c'est moins évident ; tout doit devenir tourisme. Certaines communautés de communes y réfléchissent à deux fois. Ex dans le Bourbonnais (au-dessus de Montluçon) : forges de la forêt de Tronçais, premières forges métallurgiques au charbon de bois. Époque industrielle, des ressources en forêts et en eau et donc des forges qui se développent, durent 150 ans environ puis ferment avec la crise de 1929 pour devenir des friches industrielles. Toute une réflexion se met en place pour essayer de les transformer en écomusée du tourisme industriel (berceau de la « révolution industrielle »). La communauté de communes qui a suivi les recommandations est sceptique face aux 100 000 € avancés par un bureau d'études pour créer du tourisme industriel. Créer des sites sans forcément que les flux suivent (c'est stimulant pour un prof d'histoire-géo ce type d'écomusée... Mais au-delà la réflexion est ratée) : quel intérêt ? Dans le Cher, forges de Grossouvre pas concluant (10 000 visiteurs au lieu de 20 000)... Se pose la question de la rentabilité de ces créations d'infrastructures. Elles créent surtout du déficit budgétaire.

C. En toile de fond, le vieillissement de la société

Au début XXI^e siècle, 20% population a 60 ans ou plus ; ce sera 30% en 2035 et 32% en 2050. Ces retraités ont un certain niveau de vie et du temps qui leur permette du loisir et cela se fera sûrement dans le cadre d'un tourisme organisé, préparé. Ils ont besoin de plus de sécurité, d'aménagement, d'accès aux normes. On va sûrement aller vers une transformation de l'offre qui va nécessiter aux professionnels de s'adapter. Ces retraités partent aussi davantage vers l'étranger (+ 6 points par rapport aux restes des Français) donc enjeu d'essayer de les retenir.

II. Des probabilités : un discours touristique de plus en plus construit pour une offre élargie

AVEC 84,7 MILLIONS DE TOURISTES PAR AN
LA FRANCE PREMIÈRE DESTINATION MONDIALE



La France sera-t-elle toujours le 1^{er} pays touristique au monde comme depuis 25 ans ? 89 millions selon l'ONU devant l'Espagne 81 millions puis EU puis Chine. L'Espagne va-t-elle rattraper voire dépasser la France ? Ex pbs qui se posent à Barcelone, même si c'est un tourisme d'un autre type. Et la Chine ? 1990 10^e aujourd'hui 4^e attention aux stats qui n'intègrent ni Macao, ni Hong-Kong par exemple ni Taïwan (elle serait 3^e en les incluant, voire 1^{ere} selon ses statistiques avec 138 millions de touristes). La Chine fait, elle aussi, tout pour capter les flux touristiques. Il y a un développement d'une concurrence pour la France à surveiller.

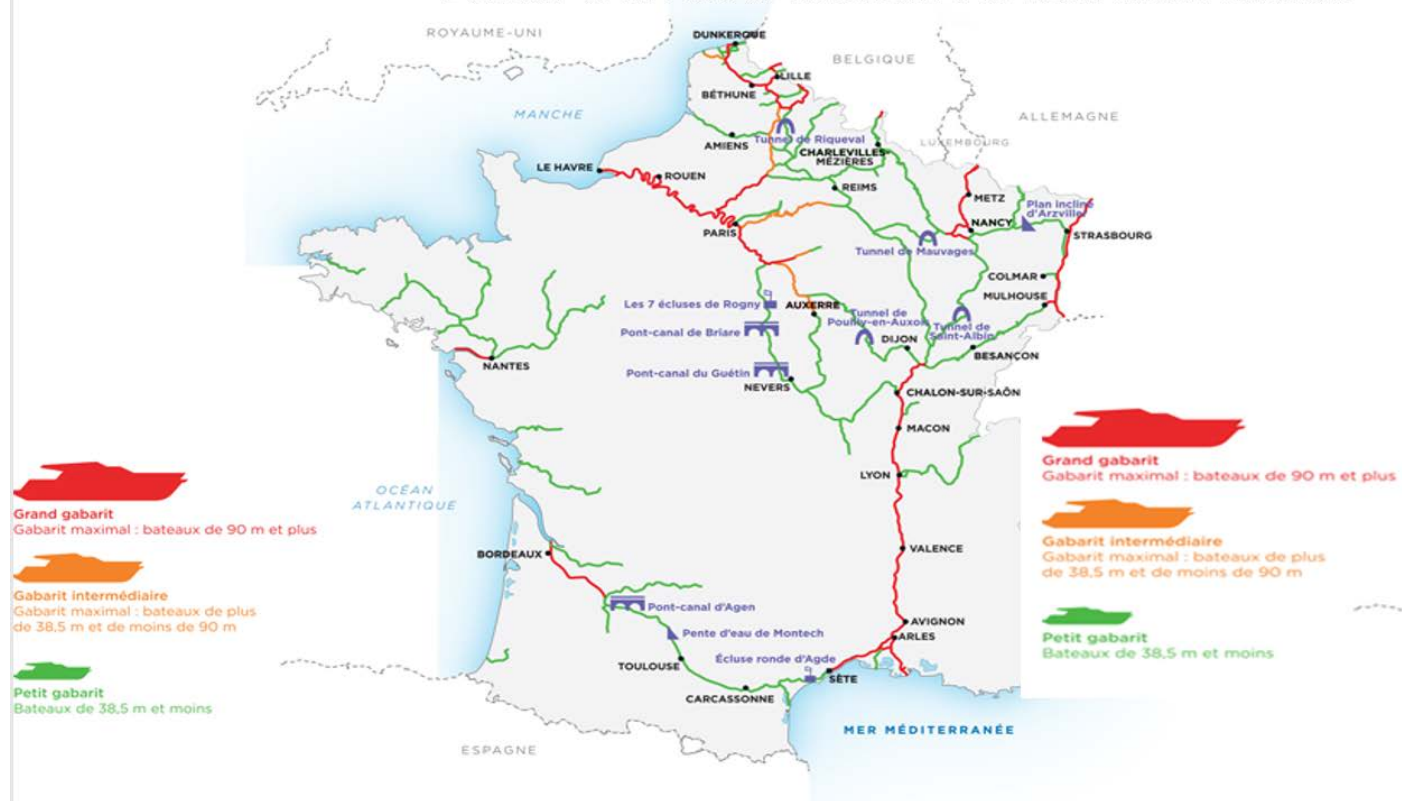
A. Une recomposition de l'offre

1) recul du tourisme littoral au profit d'un profil montagnard hivernal et estival. Sur la période 2003-2016, les nuits passées sur le littoral sont passées de 36 à 31 % contre 14 à 21 % pour les nuitées en montagne. Le tourisme qui avait les caractéristiques de l'Après-Guerre et des Trente Glorieuses change.

2) tourisme balnéaire connaît un certain nombre de problèmes → des épisodes caniculaires = certaine fuite + sur le long terme la montée des eaux avec le changement climatique. Ex Lacanau programme gestion intégrée des zones côtières → reculer de 1500 commerces et logements sur le long terme. Avec 500 millions investis dans ce Programme de Gestion Intégrée des Zones Côtières, la ville se prépare.

3) essor du tourisme fluvial : 8700 km de canaux sur l'ensemble du territoire fr qui ne sert plus trop au fret et au transport mais surtout aujourd'hui à un tourisme de plaisance (Seine, canal Rhin-Rhône, Saône, Garonne) ; 2 millions de nuitées liées essentiellement aux étrangers (à 80 %) qui viennent chercher un autre rapport au temps et au paysage (*slow tourism* de l'itinéraire de l'eau douce) et également un certain nombre de croisières sur une journée, sans passer de nuit. La grandeur du territoire français permet ce type de tourisme. Il y a aujourd'hui de plus en plus d'investissements ; ex Bordeaux = programme Gironde XL qui cherche à développer un petit port pour anticiper l'arrivée de tourisme fluvial de plus en plus important (idem sur la Saône). La Communauté Urbaine de Bordeaux y a investi 110 millions d'euros.

L'essor d'un *slow tourism* : le tourisme fluvial.



4) nouvelle reconfiguration = tourisme vers l'entreprise (culturel ?) à distinguer du tourisme des écomusées. Il s'agit ici de visiter des entreprises qui fonctionnent notamment des entreprises agroalimentaires. Ex la confiserie des Hautes-Vosges qui a jusqu'à 180 000 touristes et cela se traduit par des gains commerciaux (achats au-delà de la démonstration de la fabrication de bonbons). Exemple non culinaire : 70 000 touristes qui vont visiter l'usine marémotrice de la Rance.

2500 entreprises qui se sont ouvertes pour accueillir ces flux croissants.

5) tourisme des parcs d'attraction (ex le Puy-du-Fou), pour le simple divertissement. « Attraption » du touriste pour le pousser à la dépense au maximum. Cette manière d'envisager les choses va se renforcer. On peut ajouter à cela le mélange (grande banlieue de Paris, avec le Triangle de Gonesse) de lieux de divertissement et commerciaux qui s'esquisse. La déambulation se fait dans une immense zone commerciale et de divertissement. Mais le projet a connu un coup d'arrêt récent. Question un peu angoissante : la France ne va-t-elle pas devenir un

immense parc d'attraction ? Ex au Japon, du train *Shiki*. C'est plus marqué que nous, avec le vieillissement de la population. Il y a une déambulation où on ne descend pas de l'avion ou, ici, du train. Le tourisme du futur sera circulaire ; il nous fera faire un tour. Ce tourisme est adapté aux nombreuses personnes qui ont des difficultés à se mouvoir.



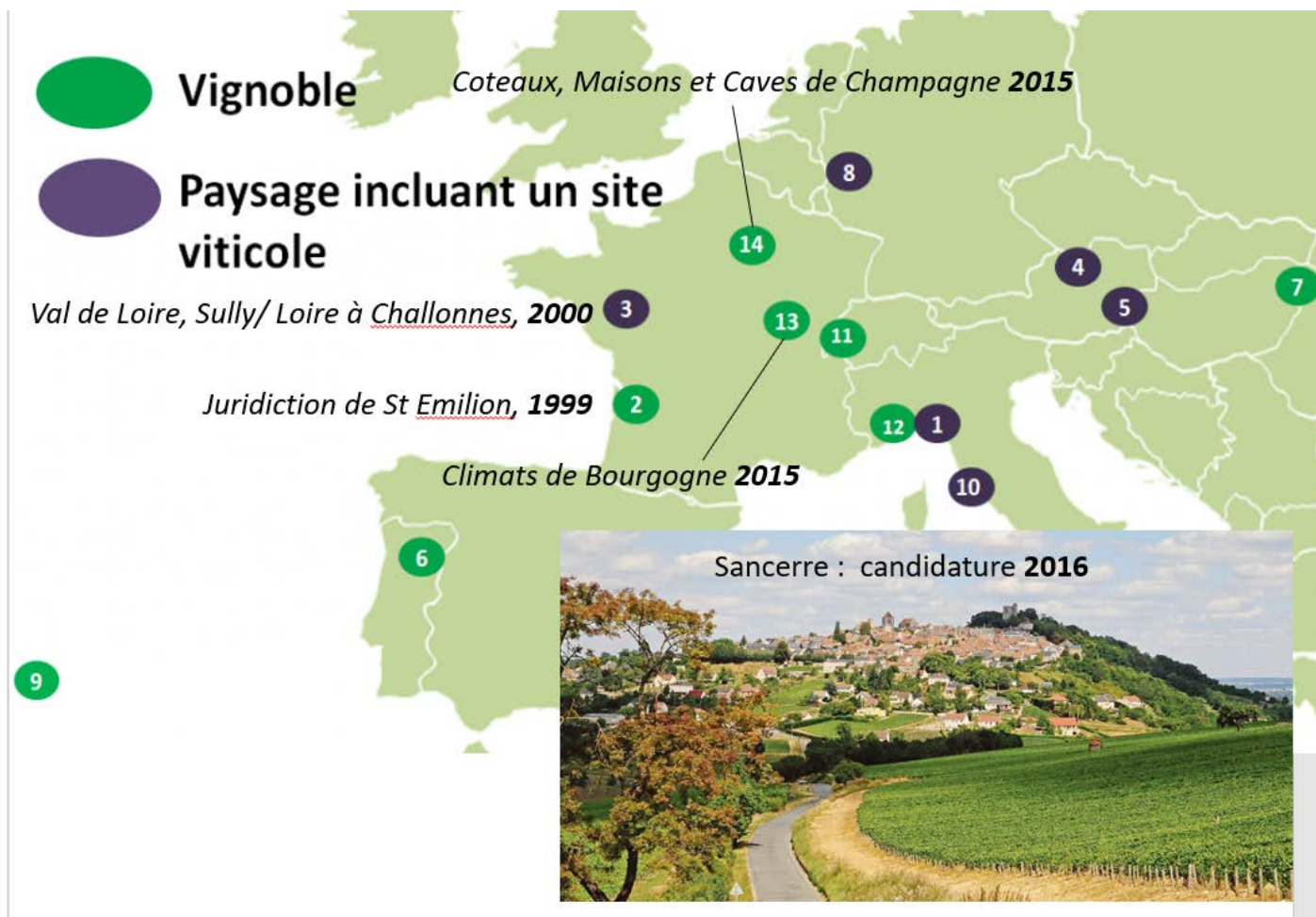
4 jours et 3 nuits
De Tokyo au nord de l'île d'Hokkaïdo et retour



Tourisme Aller et Retour où on observera de l'extérieur.

B. Diversification vers des formes de tourisme alternatives

Ex de l'œnotourisme



Entre 2009 et aujourd'hui : + 33% de touristes. Besoin d'une certaine réputation déjà, d'une certification et d'une labélisation afin que des touristes viennent déambuler de site d'exploitation en site d'exploitation = ex patrimoine mondial de l'Humanité UNESCO 1999 et St Emilion ; c'est le label suprême, le graal en matière de tourisme, qui permet de se démarquer de la masse. Bourgogne et Champagne en 2015 et Sancerre a déposé sa candidature en 2016 et d'autres régions label vignoble et découverte (67 destinations). C'est un label particulièrement français.

Diversification de l'accueil et de ses formes. 2 nouveaux types d'hébergement Greeter (né en 1992 aux États-Unis à New York).

Connaissez-vous
ce **concept** ?

CANNES
Greeters

PARTAGE
ANECDOTES
EXPERIENCE
CONVIVIALITE
PASSION
BALADE
RENCONTRE



Vous habitez à **Cannes** et votre ville vous **passionne** ?
Vous avez plus de **18 ans** et du **temps libre** à partager ?

Vivez une nouvelle **expérience humaine**



Devenez **ambassadeur** bénévole
de la destination **Cannes !**

Demandez votre **dossier de candidature** à l'Office du Tourisme de Cannes



04 92 99 84 22

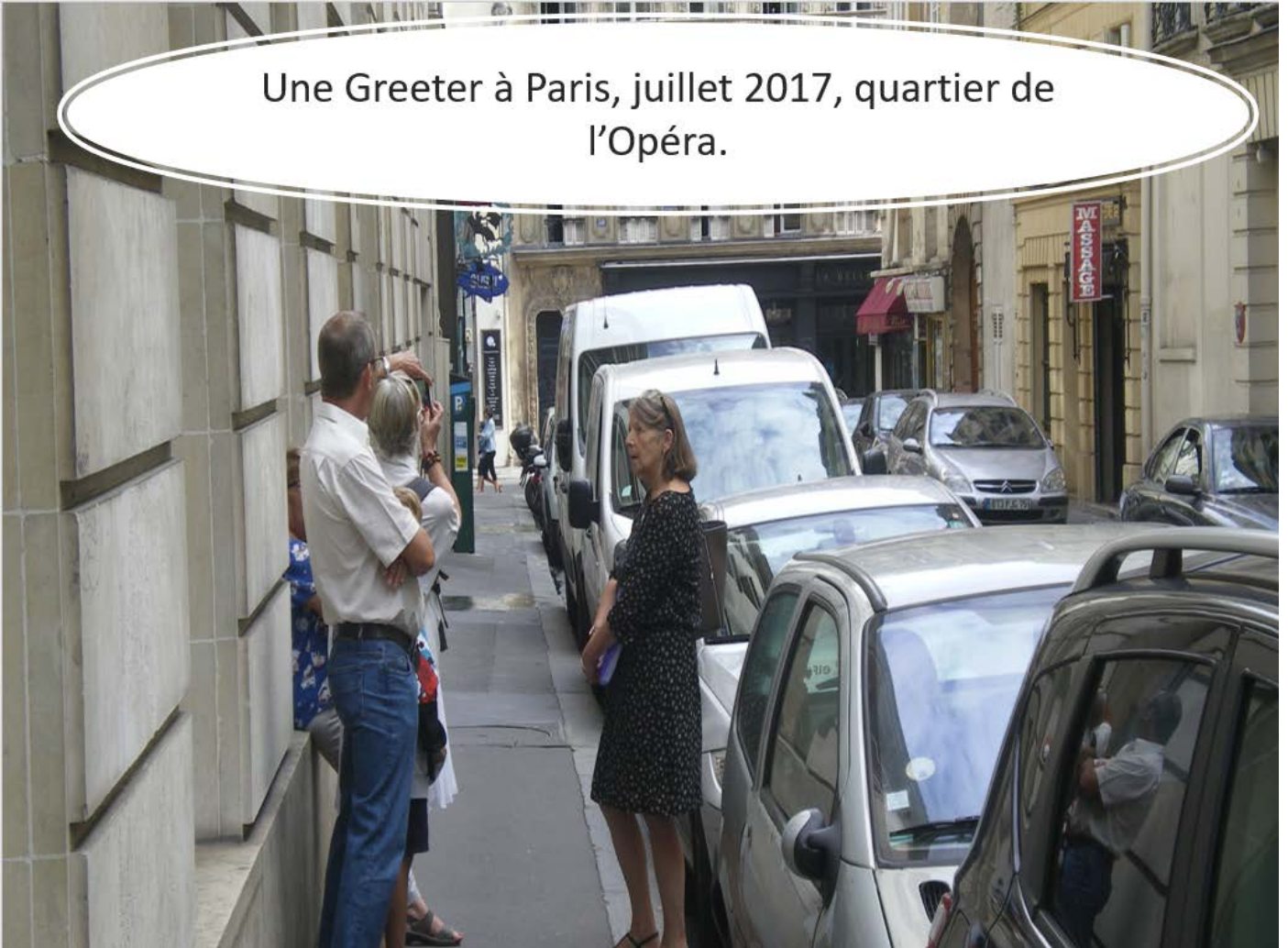


turpin@palaisdesfestivals.com



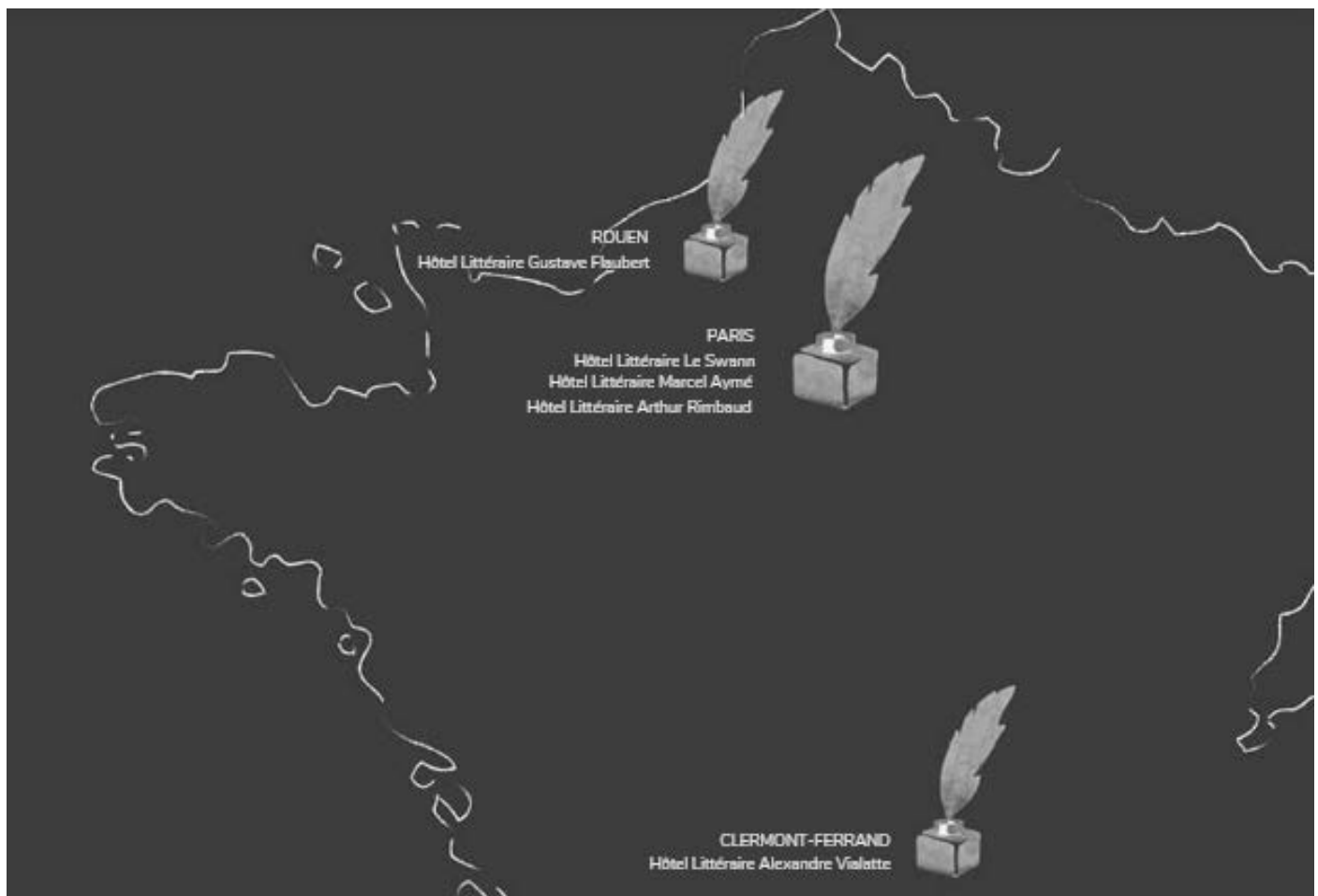
CANNES IS YOURS

Une Greeter à Paris, juillet 2017, quartier de l'Opéra.



Le phénomène s'est structuré en 2005 autour d'un *global network*. Forme alternative de tourisme avec contact direct (tourisme participatif) et retour à des petits groupes (éviter la concentration des flux avec un groupe officiel) → sorte d'humanisation des formes de tourisme. Une partie couchsurfing sans logique commerciale.

Naissance des hôtels littéraires qui ont ouvert il y a peu de temps → accueil du touriste autour de l'œuvre d'un auteur. Cf. diapo l'accueil, le cadre, la dimension assez élitiste (tout est décoré selon les livres de l'auteur) sont tout aussi important que la visite des sites. On trouve à Paris Le Swann, pour Proust, et le Gustave Flaubert à Rouen. C'est un tourisme de distinction.



C. Une contestation croissante, mais insuffisante à limiter le tourisme

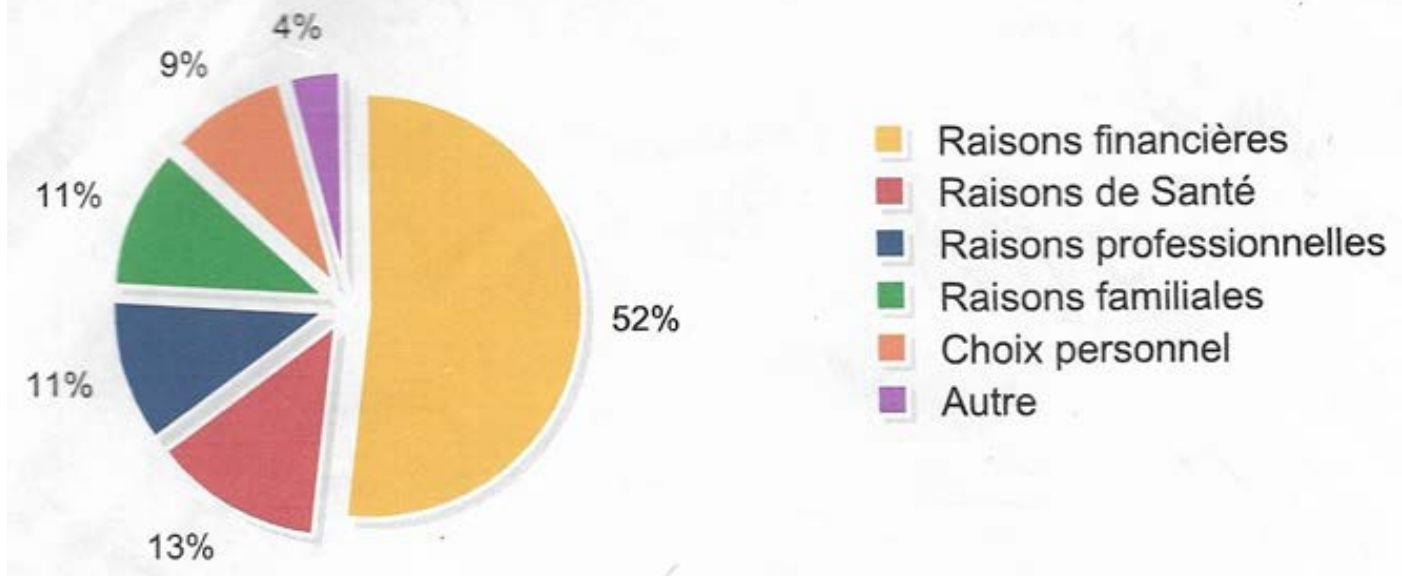
Croissante mais insuffisante à limiter l'afflux touristique notamment autour du logement (souvent la base de la crise) notamment autour de Paris, Barcelone, Berlin, Dubrovnik = 47000 logements à Paris dévolus seulement à la location de courte durée et aux touristes. Cela provoque une hausse des loyers, la disparition des commerces de quartier et ceux qui vivent dans ces quartiers ne croisent plus que des touristes. Depuis quelques années (2014), la mairie de Paris est entrée dans un bras de fer avec Air B&B sur la possibilité de louer = cela semble fonctionner avec 1,3 million d'euros d'amende en 2017 et autant sur les 6 premiers mois de 2018 ; mais attaque de B&B devant la commission européenne avec une série de lobbyistes décidés à casser cette attaque. La volonté des pouvoirs publics semble engagée mais cela risque de prendre du temps. Le bras de fer n'est pas gagnée ; l'entreprise est bien implantée à Bruxelles.

III. Un risque : que la contrainte économique à court terme l'emporte sur l'objectif idéal d'un tourisme durable

A. Le tourisme restera une forme de premier luxe

Les raisons du non-départ en vacances

Source : Crédoc, données 2010 en %



Aujourd'hui 1/3 des Français ne partent pas en vacances, plus de 4 j au cours d'une année même si ce chiffre a reculé. La courbe n'est d'ailleurs pas linéaire ; il y a des moments de stagnation. Depuis quelques années on retrouve une dynamique (67% en 2014). Seuil incompressible ? Aujourd'hui 14 % des Français vivent en dessous du seuil de pauvreté (défini comme 60 % du revenu médian) mais si on change les critères les personnes autour de la pauvreté au moins 20% de personnes (lot de pauvreté). Se pose la question d'un seuil. Saint-Dié connaît la crise et la désindustrialisation ; serons-nous tous touristes un jour ? Sans doute pas.

Avec le développement du *low cost* = développement possible du tourisme par exemple vers Europe. L'avion très peu cher y favorise l'opportunité d'un tourisme urbain.

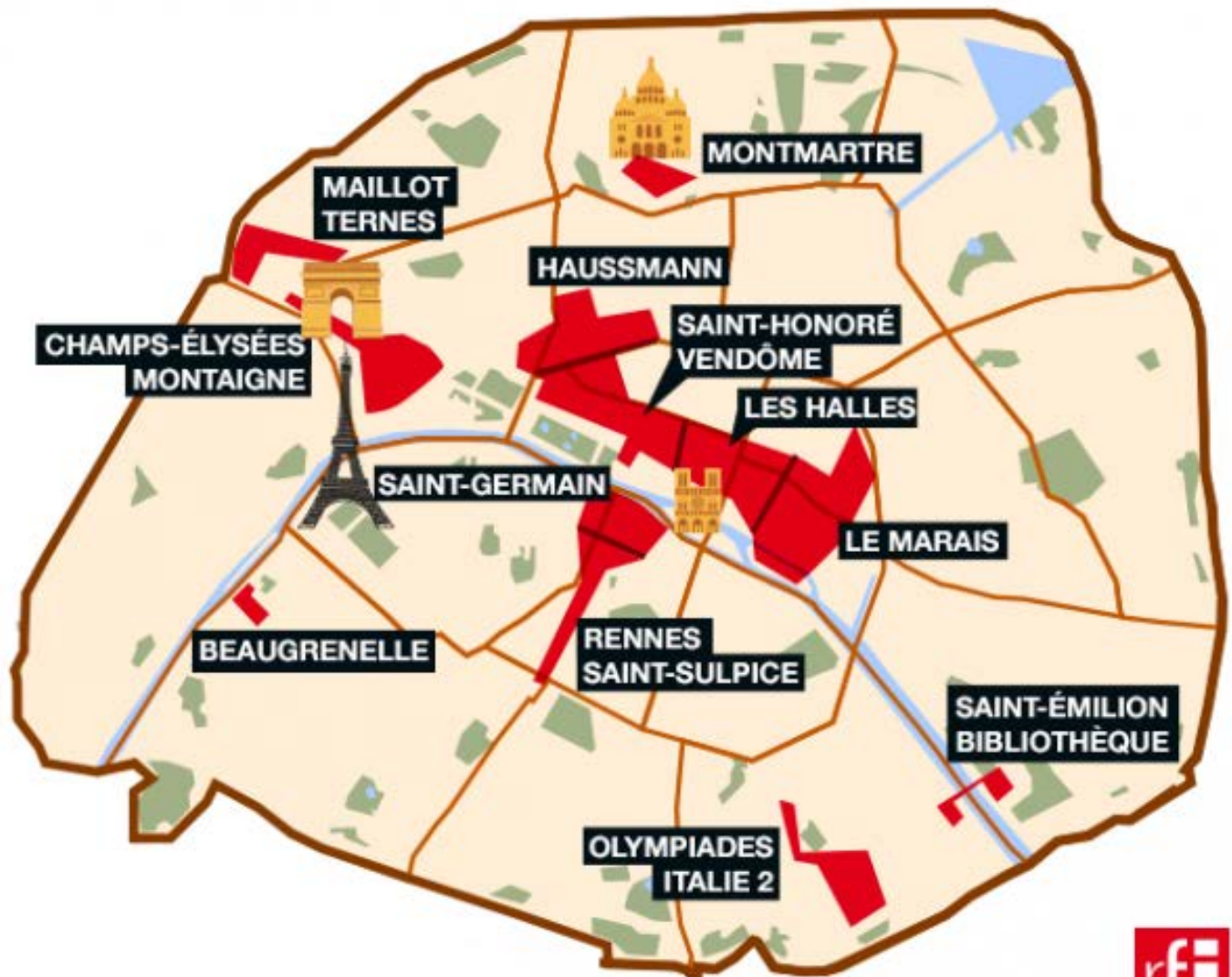
Mais étude de 2008 = cette offre profite déjà au 10% les plus riches qui bougent déjà, et non aux 50 % les plus pauvres. La baisse tarifaire ne change pas le seul. L'autre tendance qui va se renforcer c'est également la fragmentation, une segmentation des séjours (ex : les voyages d'un week-end alors qu'avant il y avait les 2-3 semaines qui formaient la coupure des grandes vacances). C'est le mouvement des *city-breakers*, à Strasbourg pour le marché de Noël, à Bordeaux n'importe quand dans l'année. C'est une tendance qui ne peut que se renforcer avec la canalisation des flux.

B. Une empreinte écologique de plus en plus marquée

Toute activité génère une empreinte écologique et le tourisme y participe grandement y compris dans des endroits où l'on ne s'y attendait pas. Cela pose des questions de citoyenneté et cette empreinte écologique se conjugue aussi avec une logique commerciale de plus en plus marquée. Des déchets sont laissés.

Les flux sont concentrés. *Loi 6 août 2015 : zones touristiques internationales → 12 à Paris sur 21 en France ; le reste est sur les littoraux. Cagnes-sur-Mer profite de cette loi sur la croissance et l'égalité des territoires. On va retrouver cette recherche mais qui ne peut que renforcer cette concentration sur des espaces déjà touristiques. La loi permet d'ouvrir plus longtemps les commerces, d'ouvrir le soir et le dimanche ; le but est de rattraper l'Espagne. Acteurs, syndicats et chambres de commerce doivent se concentrer mais la loi a été contestée.

LES 12 ZONES TOURISTIQUES INTERNATIONALES À PARIS



Source : AFP/Ministère de l'Économie



Cette contrainte économique laisse peu d'énergie aux pouvoirs publics pour contrôler les dégâts liés au tourisme sur l'environnement (ex fermeture d'une plage à Marseille cet été). La climatisation accroît la consommation des logements. Même là où il y a des normes (ex parc du Luberon), le respect pour ces normes européennes et françaises est proche de zéro. Si contestation par des associations, le préfet laisse courir (il veut des emplois et de l'activité économique). Les municipalités locales sont toutes puissantes et ont toute latitude pour se développer.

C. Des tentatives de tourisme durable très limitées

Les tentatives véritables d'un tourisme durable sont très rares et modestes.

Refuge qui s'est développé sur le dôme du Gouter. C'est une merveille technologique qui a été mise en place. Les déchets sont triés (les boues sont compactées, puis redescendues par hélicoptère), panneaux solaires ; cf. reportage de Fr2. On est ici dans une réponse face à des flux croissants qui s'appuie sur la technologie mais toute réponse développée risque un jour d'être dépassée car de plus en plus de gens s'improvisent alpinistes et

montent à très haute altitude. Faut-il limiter l'accès ici au Mont-Blanc ? Cette réponse technologique et environnementale est partielle, répond à une situation à un moment donné mais risque un jour d'être dépassée. Le maire de Saint-Gervais a opté pour la logique de contrainte, en limitant l'accès dès la base. Si les touristes montent, c'est impossible à gérer. C'est une réponse partielle, évoquée ici à 17h30 dans un débat au Bureau avec Philippe Duhamel.





© Rémi BURLLOT & Thomas MERLE (relecture, ajouts) pour les Clionautes